

Saint-Pierre-Église. La colère gronde au collège Gilles-de-Gouberville suite à l'annonce de la future dotation horaire

Le rectorat s'attire les foudres des parents d'élèves

LE DERNIER conseil d'administration du collège Gilles-de-Gouberville, qui devait se dérouler ce lundi 1^{er} février, a été boycotté par les représentants des parents d'élèves, les professeurs et les agents élus au conseil d'administration. Une motion signée conjointement a aussi été rédigée et adressée à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Manche.

« Le rectorat vient de communiquer la dotation horaire prévue pour la prochaine rentrée scolaire en fonction de l'effectif d'élèves en prévision. Or, ces effectifs ne reflètent pas la réalité du terrain et sont totalement erronés. Clairement, si le rectorat ne revient pas sur sa position, Madame la Principale n'aura pas d'autres choix que de fermer une classe de 3^e », explique Olivier Poisson, président de l'Association des parents d'élèves (APE).

Une classe de 3^e sur la sellette

Le chiffrage annoncé par le rectorat fait état d'un effectif de 271 élèves pour la prochaine rentrée, contre 273 cette année

« Pour ces deux élèves en moins, nous perdons 35 heures d'enseignement sur la dotation horaire générale. Sans compter que sept élèves sont arrivés en cours d'année, ce qui porte l'effectif à 280. ».

« Les prévisions du rectorat font apparaître une anomalie au niveau du recensement des élèves de 4^e. Actuellement, il y a un effectif de 65 élèves en 4^e, qui d'un coup passerait à 53 en 3^e. La différence est remarquable et totalement insolite. Un rapide sondage, réalisé face à l'urgence de la situation, nous permet d'affirmer qu'aucun des parents élèves n'envisage de procéder à un changement d'établissement ou d'orientation pour leurs enfants. Nous ne comprenons pas cette différence de 12 élèves, qui engendrerait de facto la fermeture d'une classe de 3^e à la rentrée prochaine. Les 3^e seraient alors ac-

cueillis dans seulement deux classes, avec des effectifs respectifs de 33 et 32 élèves », s'insurge Olivier Poisson.

Cette année scolaire, les élèves de 4^e sont accueillis dans trois classes de 21 et 22 élèves.

La motion qui a été rédigée reçoit également le soutien de la municipalité de Saint-Pierre-Église et attire toute l'attention de Christine Lebacheley, vice-présidente du conseil départemental en charge de l'enseignement et des collèges.

Une incohérence sanitaire

« D'autre part, le résultat comptable établi par le rectorat, et que nous jugeons incohérent, tombe dans un contexte sanitaire qui fragilise durablement les conditions d'enseignement et l'apprentissage des enfants. La 3^e est une année cruciale, qui devrait permettre de préparer au mieux chaque élève à une orientation choisie », poursuit le président de l'APE.

Pour les enseignants, qui ont également boycotté ce dernier conseil d'administration : « Nos salles de classe ne nous permettent pas d'accueillir des effectifs d'une trentaine d'élèves dans des conditions dites normales. Le contexte sanitaire, avec la mise en application de la distanciation physique, va rendre l'enseignement ingérable avec des effectifs de 33 élèves au regard de la surface de nos classes. Nous déplorons une distorsion entre les injonctions de l'institution et les moyens qui nous sont alloués. »

N. B.-G.



Les représentants des parents d'élèves, les enseignants et les agents ont boycotté lundi le dernier conseil d'administration du collège Gilles-de-Gouberville.

